

ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Académie : REUNION

EPP

ECHELON SPECIAL

CONSEILLER PRINC.D'EDUCATION CL EXCEPT

Période de traitement : 01/09/2021 - 31/08/2022

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment l'article 57 :

Vu le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation :

NOM	USUEL	PRENOM	AFFECTATION	Echelon	PROMOTION	Date d'effet	Avantage Spécifique d'Ancienneté
PATRONYMIQUE	GRADE	DISCIPLINE					
DATE DE NAISSANCE							
MM MOREAU	LUCETTE		9741185V LGT LE VERGER				
APAYA GADABAYA	CPE CE		1 AVENUE DES COROSSOLS	05		01/09/2021	
	0030X EDUCATION		97438- STE MARIE				

Nombre total d'agents : 1

Fait à SAINT DENIS, le 25/08/2021

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LA REUNION

La Rectrice

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



MARYVONNE CLEMENT